

MASTER

Mention : Management des organisations de santé

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse stratégique et élaboration des projets de groupe d'établissements, d'établissement, de pôles et de services des secteurs sanitaire, social et médico-social ; - Pilotage, organisation, coordination et évaluation des activités de groupes d'établissements, d'établissement, de pôles et de services des secteurs sanitaire, social et médico-social ; - Développement et animation des relations avec les autorités de régulation des secteurs sanitaire, social et médico-social (ARS, conseil départemental, métropole, assurance maladie...) et les partenaires extérieurs (établissements, services, cabinets de ville, réseaux...); - Lancement, mise en œuvre et accompagnement du changement organisationnel de groupe d'établissements, d'établissement, de pôles et de services des secteurs sanitaire, social et médico-social ; - Analyse des coûts et contrôle de gestion dans le cadre réglementaire des secteurs sanitaire, social et médico-social ; - Gestion des ressources humaines dans le cadre réglementaire des secteurs sanitaire, social et médico-social ; 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p> <p>Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Direction et animation de professionnels dans le cadre de la réglementation sanitaire, social et médico-sociale ; - Application et contrôle des règles spécifiques au droit des usagers et des patients. 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou éco-système (veille sur l'actualité politique, juridique et socio-économique des secteurs sanitaire, social et médico-social) - Anticiper les transformations et innovations socio-économiques, politiques et normatives structurant l'activité des organisations de santé possibles - Développer des approches de prospective du secteur de la santé afin d'identifier les variables susceptibles d'influencer significativement l'évolution des attentes et de l'offre dans le champ de la santé et les conséquences au niveau d'un territoire de santé et des établissements de santé d'une politique de santé ou d'un projet régional de santé, etc. - Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique d'un groupe d'établissements, d'un établissement, d'un pôle ou d'un service du champ de la santé en mobilisant des outils et méthodes de diagnostics interne et externe - Fixer des objectifs et donner du sens en analysant l'évolution des systèmes et des organisations de santé et en recherchant et sélectionnant l'information - Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique - Identifier et appliquer les règles spécifiques aux usagers, personnes accompagnées et patients - Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques visant à analyser et diagnostiquer les configurations structurelles et de relations de pouvoir à l'œuvre dans les organisations des secteurs sanitaire, social et médico-social - Développer des politiques et pratiques dans les différents domaines visant à identifier et appliquer les règles et cadres d'exercice professionnel en fonction du contexte spécifique du groupe d'établissements, établissement, pôle ou service des secteurs sanitaire, social et médico-social - Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion en concevant et/ou en mettant, en place et faisant vivre un dispositif de contrôle de gestion dans un établissement des secteurs sanitaire, social et médico-social. - Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de contrôle qualité et de vigilance 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p>sur la sécurité sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux politiques mises en place en cohérence avec des démarches de responsabilité sociétale et environnementale - Appliquer et respecter des règles et des normes liées au secteur de la santé en veillant à appliquer et à faire appliquer les cadres législatif et réglementaire concernant les activités sanitaires, sociales et médico-sociales - Développer des process, des démarches qualité, innovation etc. et veiller aux respects des normes qui s'appliquent au secteur - Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership en veillant à coordonner et évaluer les activités de soins et d'accompagnement social et médico-social, etc. - Conseiller et négocier avec ses équipes, ses partenaires d'affaires et avec les organisations syndicales - Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles des organisations et établissements de santé - Piloter son projet de développement personnel dans les métiers dits de gestion/management des organisations de santé - Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes) <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	